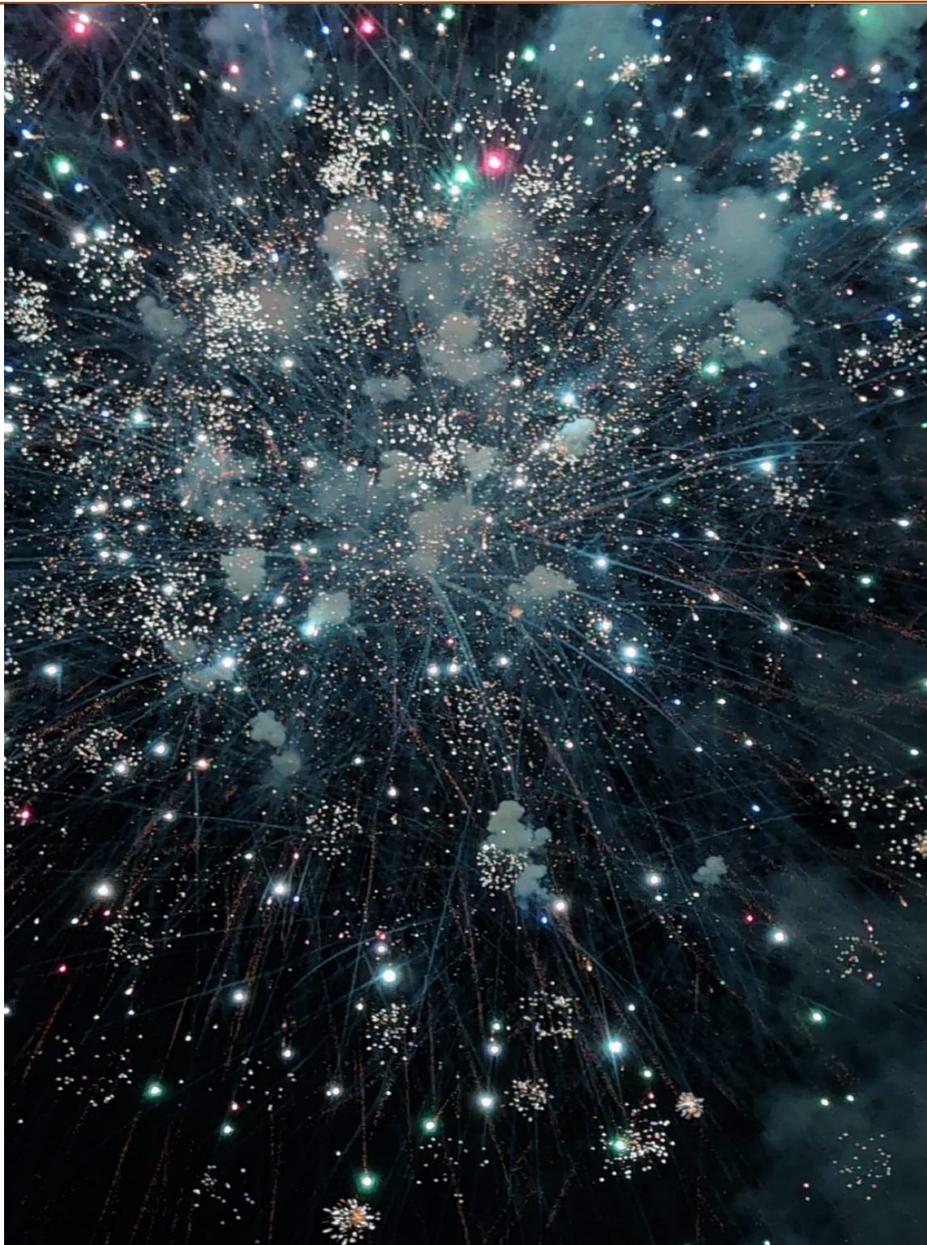


THURI'MAG



Fête du Plan d'Eau, le 1er jour de l'été

La mairie

tél 04 74 00 81 56

E-mail :

mairie@saint-jean-de-thurigneux.fr

Site web :

saint-jean-de-thurigneux.fr

Horaires du secrétariat :

lundi, mardi et jeudi :

8h - 12h

vendredi : 16h - 19h

samedi : 9h - 12h sur rdv

Thuri'Mag

Directeur de la publication
du bulletin :

Stéphane Berthomieu.

Rédaction : Commission
Communication.

Réalisé par :

l'Imprimerie Augagneur

Portail usager urbanisme

Pour déposer vos
dossiers d'urbanisme

portail.siea-sig.fr

Prochaines réunions conseil Municipal

- 9 septembre

- 7 octobre

L'état civil

Naissance :

Gabin PROVENÇAL, le 12 avril

Mariage :

Julien LAMBERT & Sandrine VIGUIER, le 24 mai

Arnaud KASBY & Léa FRÉCHARD, le 31 mai

Décès :

Nuria CASTELO veuve CUDEIRO, le 20 avril

Le mot du Maire

Ces dernières semaines notre village a brillé de mille feux, au sens propre comme au figuré. C'est d'abord à l'occasion de notre traditionnelle fête du plan d'eau que les lumières d'un splendide feu d'artifice ont éclairé autant le ciel que les yeux émerveillés des petits et des grands... Merci à notre comité des fêtes pour l'organisation réussie de cet évènement ! Quelques jours après ce sont les lumières d'un projecteur de cinéma qui ont permis la diffusion d'un film en plein-air, Un P'tit Truc en plus, et ont éclairé la nuit de notre village après un spectacle de danse dont la qualité a été unanimement appréciée par les spectateurs. Notre commune n'est malheureusement pas traversée que par des lumières : nous avons eu le regret de constater que notre cimetière avait subi des vols. Le conseil municipal discutera donc prochainement de la mise en place d'une vidéoprotection dont nous n'avions jamais imaginé qu'elle puisse y être nécessaire... Mais tournons-nous plutôt résolument vers la lumière et non vers ces actes sombres et imbéciles. Je remercie ici toutes celles et ceux qui font briller notre village par leur investissement bénévole qui préparent, installent, nettoient, recommencent... C'est grâce à eux et à votre présence sur nos manifestations que nous retrouvons dans les regards complices lors d'un film, d'un concours de pétanque, d'un spectacle de danse, d'un repas et d'un feu d'artifice, la chaleureuse lumière du vivre ensemble à Saint-Jean. Je vous souhaite en mon nom et celui du conseil municipal, un bel été. Continuons à faire briller Saint Jean et comme aurait dit Johnny : allumez le feu !

(sauf pour le brûlage des déchets verts) 😊

Bonne lecture !

Le Maire, Stéphane BERTHOMIEU



Comme nous l'avons relaté dans le Thuri'mag précédent, le CMJ avait organisé, le samedi 5 avril, une collecte de dons en collaboration avec l'épicerie solidaire de Trévoux.

Romain DAUBIÉ, député de l'Ain leur a envoyé la lettre ci-dessous.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Romain Daubié
Député de l'Ain

Conseil municipal des jeunes

Mairie de Saint-Jean-de-Thurigneux
59, Place de l'Église
01390 Saint-Jean-de-Thurigneux

Montluel, le 11 avril 2025

Objet : Félicitations pour votre engagement associatif

Chers membres du conseil municipal des jeunes,

Je souhaite, par cette lettre, vous adresser mes sincères félicitations pour votre belle mobilisation en faveur de l'Épicerie solidaire de Trévoux.

Votre engagement dans cette action démontre votre sensibilité aux enjeux sociaux et une volonté de contribuer concrètement à l'entraide et au soutien des personnes en difficulté.

Votre très belle initiative de collecte de dons, associée à la rencontre avec les bénévoles de l'Épicerie solidaire, est une démarche précieuse qui favorise le partage et la solidarité. La mise en avant de recettes permettant d'utiliser des produits périmés mais encore consommables illustre également une approche responsable et éducative, qui mérite d'être saluée.

Votre engagement est une véritable source d'inspiration pour nous, adultes, et illustre pleinement l'importance d'une jeunesse investie et solidaire au service du bien commun. Vous suscitez sans aucun doute aussi l'enthousiasme et l'implication des jeunes de votre génération.

Je vous encourage à continuer sur cette voie et vous adresse tous mes vœux de réussite pour vos prochaines initiatives.

Je vous prie de recevoir, chers membres du conseil municipal des jeunes, l'assurance de mes salutations distinguées.

Romain Daubié

Le 8 mai

À Bourg en Bresse, lors de la commémoration du 80e anniversaire de l'armistice de la seconde guerre mondiale, le doyen des habitants de Saint Jean de Thurigneux, Monsieur **Marius SOQUET**,



fut mis à l'honneur. Pour ses actes de combattant, puis de résistant, il lui a été décerné la médaille de Bronze de l'Office National des Combattants.



Marius recevant les félicitations du Général Galan

Marius est le doyen des anciens combattants de France !

Le 1er juin.

Bon anniversaire, Marius !

Notre doyen, Monsieur **Marius SOQUET** a fêté l'anniversaire de ses **104 ans** ! Ce jour là, il était entouré par des membres de sa famille, des amis, des



anciens combattants et des élus. **À 104 ans**, Marius vit dans sa maison à Saint Jean, il a gardé son autonomie, sa mémoire et son sourire, il conduit encore sa voiture, il élève ses poules et surtout il cultive son jardin potager. Marius s'est récemment racheté un nouveau motoculteur...

Marius dans son jardin

Marius plantant un cerisier



**Information de dernière minute
parue au Journal Officiel du 5 juillet :**

**Par décret du Président de la République en date du 4 juillet 2025,
Marius SOQUET est nommé au grade de
chevalier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur
en faveur des anciens combattants de la guerre 1939 - 1945**

La future cantine

Suite à d'importants problèmes d'humidité, le plancher initial s'est déformé, et comme on le voit, sur la photo, a été entièrement démonté. Après de nombreuses hypothèses, il semblerait qu'il s'agisse d'une condensation importante sur le sol, liée à un problème de ventilation insuffisante. Lors de la



réunion de chantier du 24 Juin, il a été proposé d'installer un déshumidificateur pendant une à deux semaines afin d'accélérer le séchage des bois. Un nouveau plancher sera posé avec une ventilation plus importante. Il restera ensuite à terminer le sol, à finaliser au plafond les éclairages et les caissons pour le bruit, et à adapter la puissance électrique. Puis nous pourrons réceptionner l'équipement, former le personnel, pour enfin mettre en service notre cantine.

Certains, les optimistes, pensent que l'on sera dans les temps pour la rentrée de septembre.

Quant aux autres ...

Le cimetière

La deuxième et dernière tranche de la réhabilitation des allées du cimetière est terminée. Ce procédé (nivellement du terrain, bidon et grosse couche de graviers) permet de limiter la repousse des mauvaises herbes, mais il n'est malheureusement, pas miraculeux ! Dans l'intérêt de tous et pour le respect de nos défunts, nous vous rappelons, qu'il vous appartient de nettoyer autour de vos concessions. Merci pour votre compréhension.



On déplore des vols de fleurs sur les tombes !

Nouveau lotissement

Une demande de permis d'aménager a été déposée pour le projet d'un nouveau lotissement, dans le prolongement du lotissement Le Petit Pont.

Le dossier est en cours d'instruction.

La classe découverte

Comme tous les 3 ans, tous les élèves de CE2, CM1 et CM2, soit 36 élèves au total, sont partis 5 jours en classe découverte à la montagne, dans le Vercors. Ce fut une semaine sportive avec au programme du tir à



l'arc en milieu naturel, de l'orientation, des randonnées pour partir à la découverte de la végétation et des traces laissées par les animaux. Plein de découvertes enrichissantes ! Les élèves ont également pu participer au programme "Savoir Rouler A Vélo" mis en place au niveau national pour les



élèves de primaire. Au cours de 4 séances, ils ont appris à découvrir les différentes parties d'un vélo, comment vérifier qu'un vélo est apte à être utilisé

(freins, roues, ...), s'entraîner à respecter les règles de circulation, et vivre une sortie sur la route pour clôturer ce cycle. Tout cela a été financé par le Sou des écoles (qui a également offert un joli t-shirt souvenir à chaque participant), et la mairie de St Jean de Thurigneux.

Merci à eux ! Que de bons souvenirs pour tous les enfants !

Marie-Sophie RICHARD, Enseignante classe CM1-CM2.

La chorale de l'école

Après avoir participé à des répétitions hebdomadaires de la chorale de l'école, les enfants de toutes les classes, de la maternelle au CM, accompagnés des enseignants, se sont retrouvés à la salle polyvalente, les 3 et 5 juin, pour chanter ensemble sur le thème des comédies musicales. Bravo à tous les chanteurs en herbe !





Le concours de pétanque

Sous un beau soleil, le Comité des Fêtes a organisé le samedi 10 mai, à la salle des fêtes, un concours de pétanque. 20 doublettes se sont retrouvées pour s'affronter dans une ambiance festive, autour d'un barbecue, avec frites et crêpes. On aurait souhaité avoir plus de joueurs, néanmoins ceux qui ont participé ont été ravis de leur journée.

Les résultats :

- 1 : Florentin CORGIER & Anthony ROGNARD ;
- 2 : Christophe ROGNARD & Thierry VIGNE ;
- 3 : Patrick GEORGES & Patrick VAUDEN

La fête du Plan d'Eau

L'ensemble du Comité des Fêtes vous adresse un chaleureux merci pour votre présence et votre bonne humeur lors de la traditionnelle Fête du Plan d'Eau qui a réuni plus de 300 personnes pour le repas. Après un apéritif à midi au cours duquel près de 60 enfants ont participé aux Olympiades et un début de soirée articulé autour d'un repas champêtre, 12 minutes d'un feu d'artifice de haute volée, auront illuminé le ciel et la surface de l'eau de l'étang. Eau qui est revenue en quantité significative pour l'occasion. Espérons que les efforts réalisés dernièrement rendent sa présence durable.

Votre Comité des Fêtes



Le 4 juillet : une soirée conviviale

Un **spectacle de danse** était organisé par la municipalité à la salle des fêtes, en partenariat avec CODANCE. Après un bref discours, le maire Stéphane BERTHOMIEU a osé quelques pas de danse, coaché par Coralie. Cette manifestation avait pour but de mettre en valeur les danseuses et danseurs de Saint Jean et de Saint André qui, pendant un an, ont répété sans relâche leurs chorégraphies. Un show



incroyable où se relayaient petits et grands, en nous offrant de beaux moments de danse. Leur professeur de danse, Coralie ROGNARD, entraîne plus de 110 élèves à Saint Jean, âgés de 2 à 60 ans, un groupe intergénérationnel qui confère des moments uniques et magiques et tout ceci dans une très bonne ambiance. Merci aux danseuses, danseurs, aux professeurs Coralie et Maxime. Merci également à tous ceux qui sont venus ce soir là et qui ont contribué à ce que cette soirée soit festive et conviviale. À l'année prochaine !



incroyable où se relayaient petits et grands, en nous offrant de beaux moments de danse. Leur professeur de danse, Coralie ROGNARD, entraîne plus de 110 élèves à Saint Jean, âgés de 2 à 60 ans, un groupe intergénérationnel qui confère des moments uniques et magiques et tout ceci dans une très bonne ambiance. Merci aux danseuses, danseurs, aux professeurs Coralie et Maxime. Merci également à tous ceux qui sont venus ce soir là et qui ont contribué à ce que cette soirée soit festive et conviviale. À l'année prochaine !



Enfin, pour finir la soirée, dès le coucher du soleil, le film « **Un p'tit truc en plus** » a été projeté sur grand écran sous les étoiles.

Réalisé par Artus et sorti en 2024, ce film a connu un grand succès commercial avec 11 millions de spectateurs en France, sans compter ceux de cette soirée à Saint Jean où un grand nombre de personnes se sont retrouvées sous un ciel de nuit d'été.

Une belle soirée conviviale.

Pendant toute la soirée, petits et grands ont pu se restaurer avec des hamburgers, des frites et des crêpes proposés par le Comité des Fêtes, et avec une buvette au profit du Sou des Écoles. Merci aux associations et merci à tous !

La machine à pains

Devant la recrudescence des incivilités qui a un coût financier important pour le boulanger, nous sommes au regret de confirmer l'arrêt de ce service.

L'accueil des nouveaux habitants

La municipalité avait proposé aux nouveaux arrivants de partager ensemble un moment convivial autour d'un café, afin de faire connaissance et de faciliter l'intégration. En effet, depuis deux ans, une cinquantaine de foyers ont rejoint notre village. Quatre familles seulement y ont participé. Nous les remercions vivement.



La réunion publique

Le 27 mai, pour la 3^e année, la municipalité a organisé une réunion publique.

Une trentaine de personnes ont répondu présentes. Le but de la réunion publique est de vous informer sur le fonctionnement de la commune, des décisions prises, des projets à venir et de profiter de ce moment pour exposer ses commentaires.

C'est un lieu de dialogue et d'échanges avec l'équipe municipale qui est à votre écoute.

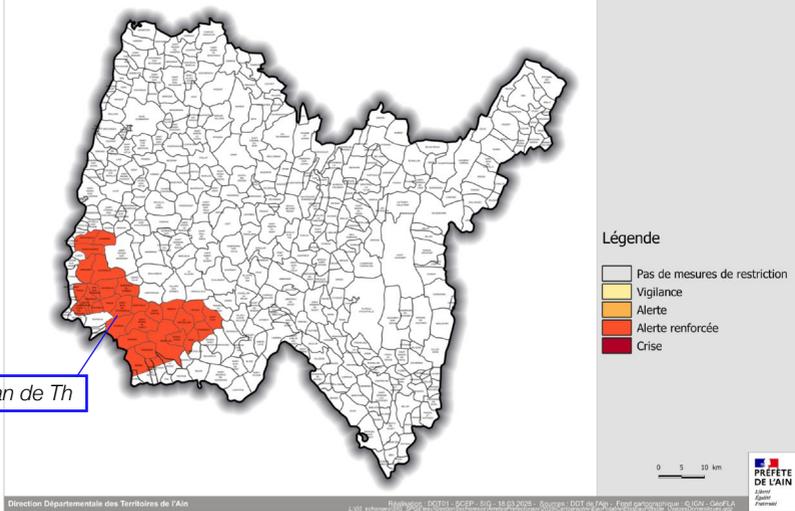
Nous remercions toutes les personnes qui y ont participé.



Bien vivre à St Jean entraîne des obligations pour chacun

- Limiter les nuisances sonores ;
- Respecter les horaires pour tondre sa pelouse ;
- Respecter l'interdiction de réaliser individuellement des feux d'artifice ;
- Faire une demande d'urbanisme avant de construire un mur de ceinture ;
- Respecter l'obligation de crépir ses murs d'enceinte sur les deux faces ;
- Demander à son chien de faire ses crottes hors des rues du village, sinon les ramasser, et lui demander aussi de ne pas aboyer toute la journée ;
- Entretenir les abords de sa propriété ;
- Respecter l'interdiction de brûlage des déchets verts, des végétaux et des résidus de culture ;
- Respecter les mesures de restriction de la consommation de l'eau potable.

*Merci à chacun de respecter ces règles de civisme,
pour bien vivre ensemble*



Pour les eaux souterraines, les niveaux de gravité de sécheresse sont les suivants :

Zones d'alerte	Niveau de gravité
PLAINE de L'AIN	Au-dessus des seuils
DOMBES-CERTINES-NORD	Au-dessus des seuils
DOMBES-SUD	Alerte renforcée
PAYS de GEX	Au-dessus des seuils
SAÔNE-AVAL	Au-dessus des seuils

Situation de notre nappe d'eau :
La préfète de l'Ain a décidé de maintenir la zone d'alerte eaux souterraines «Dombes-Sud» en situation **d'alerte renforcée.**

Restrictions des usages de l'eau	Particulier	Exploitation agricole
Arrosage des massifs fleuris et des plantes en pot : interdit autorisé pour goutte-à-gouttes entre 18h et 11h	x	x
Arrosage des espaces verts et pelouses : interdit, autorisé pour les arbres plantés depuis moins de 2 ans	x	x
Arrosage des jardins potagers : interdit de 9h à 21h	x	x
Remplissage piscine privée interdit sauf remise à niveau et mise en eau si le chantier avait débuté avant les premières restrictions	x	
Lavage de véhicules : interdit à titre privé à domicile autorisé pour les professionnels avec équipements homologués	x	
Nettoyage de voiries, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées, lavage façades et toitures : interdit	x	x
Prélèvements d'eau à usage agricole à partir d'eaux souterraines, hors horticulture : interdiction de prélèvement entre 7h et 19h		x
Abreuvement des animaux : pas de limitation	x	x

*Les restrictions de l'arrêté préfectoral sont valables jusqu'au 31 octobre 25. Elles ne sont pas applicables aux réserves d'eau constituées par la récupération de la pluie.
Pour plus de détails, consultez le site de la préfecture de l'Ain.*

Spectacle pour les anciens

Pour les inscriptions, votre Comité d'Action Sociale reviendra vers vous courant septembre.

VERTIGES DE L'AMOUR

Une production du Théâtre des bords de Saône

Théâtre
chansons

GRATUIT
pour les
+ de 70 ans

UNIQUEMENT POUR LES HABITANTS
DES COMMUNES SUIVANTES :

Civrieux
Massieux
Parcieux
Rancé
Reyrieux
Saint-Bernard
Saint-Didier-de-Formans
Saint-Jean-de-Thurigneux
Toussieux
Trévoux

MARDI 14 OCTOBRE • 10H

Salle des fêtes
SAINT-DIDIER-DE-FORMANS

AVEC

GERALDINE LEFRENE
chanteuse & comédienne

SYLVIE FERRANDIS
comédienne

MAURADE MENIRI
musicien

NICOLAS DUPLLOT
comédien

Spectacle offert par la Communauté de communes Dombes Saône Vallée (CCDSV)

Salle mise à disposition par la commune de Saint-Didier-de-Formans

Transports en car gratuit si demande lors de l'inscription

UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION PRÉALABLE - DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES
AUPRÈS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VOTRE COMMUNE

sortir.ccdsv.fr

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pour les courageux : une boucle très agréable de 25.5 km

Randonnée pédestre :

St Jean - Les Crêtes - Ambérieux - Savigneux - Ars - Toussieux - St Jean

Randonnée autour de St Jean

